

2022

UNE ANNÉE

D'ACTION

AU SERVICE DE

L'INDUSTRIE

LAITIÈRE

CAP
VERS 2025

QUESTIONS
D'ACTUALITÉ

LA FNIL
UNE FÉDÉRATION
À VOTRE SERVICE



fnil

Créateurs de
Produits Laitiers



NOUVELLE

ÉQUIPE

NOUVELLES

AMBITIONS

Le mot de
François-Xavier Huard,
Président-directeur général
de la FNIL

S'il fallait se convaincre de la grande résilience des entreprises privées de l'industrie laitière, l'année 2022 a été un « stress test » grandeur nature.

Directement confrontées aux conséquences de l'inflation de leurs coûts de fabrication, auxquelles sont venues s'ajouter les contraintes des producteurs de lait qui ont vu leurs propres charges augmenter, les industries laitières ont subi également les répercussions du conflit russo-ukrainien et un épisode de sécheresse historique.

Cette crise aux facettes multiples – économique, politique, énergétique, climatique, alimentaire – a agi comme un révélateur des nécessaires transitions que la filière laitière doit engager pour transformer son modèle.

Si beaucoup d'efforts ont déjà été fournis, des investissements nombreux et coûteux seront encore nécessaires pour atteindre les objectifs ambitieux de décarbonation et de responsabilité sociétale que nous nous sommes fixés.

Réunis en séminaire en fin d'année dernière, les administrateurs de la FNIL – PME, ETI et grands groupes – ont convergé autour de plusieurs axes stratégiques qui définissent la feuille de route de l'industrie laitière jusqu'en 2025 (cf. page 5).

Pour répondre à cette ambition collective, une nouvelle équipe a été mise en place à la FNIL. En un an, au fil des départs en congés de fin de carrière ou des changements de poste, les deux tiers de l'équipe ont évolué et des profils avec de nouvelles compétences ont rejoint l'équipe que j'ai l'honneur de diriger.

Plus que jamais, nous prendrons toute notre part aux débats, car c'est notre rôle et notre responsabilité en tant que fédération de porter la voix de nos adhérents, fiers d'être des entreprises privées, innovantes, exportatrices, engagées auprès de leurs partenaires producteurs de lait et ancrées dans les territoires.



François-Xavier Huard,
Président-directeur général de la FNIL

CAP VERS 2025

Entre tradition et innovation : une vision, des engagements

Acteur stratégique au service des entreprises privées du secteur de la transformation laitière, la FNIL accompagne leur développement, en l'inscrivant dans la durée. Pleinement mobilisée autour des grandes questions d'actualité de la filière et fermement engagée dans des débats de fond, elle accompagne ses adhérents dans leurs évolutions à la fois économiques, environnementales et sociétales.

L'objectif de la FNIL ? Concilier le meilleur de la tradition et les promesses de l'innovation, afin d'incarner une vision porteuse de sens. Dans cet esprit, elle s'investit pour contribuer à définir et à mettre en œuvre un cadre réglementaire toujours plus favorable au secteur. De plus, elle ne cesse de renforcer son rôle, déjà moteur, auprès d'instances phares, telles que le CNIEL (Centre National Interprofessionnel du Lait), l'ANIA (Association Nationale des Industries Alimentaires) ou encore l'ATLA (Association de la Transformation Laitière Française).



Les missions de la FNIL à l'horizon 2025 s'articulent plus concrètement autour de quatre axes stratégiques majeurs :

1

Porter les enjeux de transition agroécologique de la filière laitière, en faisant évoluer la réglementation relative à la gestion de l'eau et à sa réutilisation, en amplifiant le mouvement de décarbonation déjà initié par ses adhérents, en valorisant la contribution du secteur en termes de préservation de la biodiversité.

- En 10 ans, **20%** des volumes d'eau ont été **économisés** et le potentiel de réutilisation s'élève à **11 millions de m³** d'eau si la réglementation évolue
- **Réduction de 17%** de l'empreinte carbone par litre de lait en sortie d'usine d'ici à 2025
- Ambition d'une neutralité carbone pour le secteur **d'ici 2050**

2

Garantir la place du lait dans le modèle alimentaire de demain, en favorisant l'évolution des pratiques en matière de bien-être animal, en soulignant les apports nutritionnels du lait et sa place dans une alimentation équilibrée, en contribuant à assurer la souveraineté alimentaire.

- Environ **50 000** exploitations laitières en France, qui seront toutes diagnostiquées d'ici 2025
- Un délai moyen de 48 heures pour la collecte du lait, **gage de qualité et de sécurité**

3

Dynamiser la compétitivité et la durabilité des entreprises laitières privées, en témoignant du rôle essentiel de nos adhérents, entre production et distribution, en faisant la promotion d'un modèle performant à l'exportation, en mettant en lumière la capacité d'innovation des entreprises du secteur.

- La filière laitière est la **2^e plus importante** du secteur agroalimentaire
- Elle représente près de **3 milliards d'euros** d'excédent commercial

4

Développer le patrimoine immatériel des entreprises adhérentes de la FNIL, en valorisant le capital humain de la filière, ainsi que ses savoir-faire et ses débouchés, en mettant l'accent sur la diversité et la place des produits laitiers dans notre gastronomie, en soulignant l'ancrage local du secteur, qui fait vivre nos territoires.

- Plus de **1 500 produits** laitiers différents : laits, produits frais et spécialités fromagères
- **51 AOP** et **10 IGP** laitières
- Environ **60 métiers**, **900 diplômés** chaque année et **94%** d'insertion

Un travail déjà amorcé en 2022 ...

... Et qui commence à porter ses fruits, notamment en ce qui concerne la juste rémunération de tous les acteurs de la filière, la préservation des ressources en eau, la nécessité d'accélérer la dynamique de décarbonation en amont de la filière, et le rééquilibrage des négociations commerciales avec les distributeurs. Sans oublier,

bien sûr, la promotion d'une approche durable en matière de bien-être animal, la revalorisation de l'apport nutritionnel des produits laitiers et le maintien d'un très haut niveau de qualité sanitaire. Un travail dans lequel la FNIL est entièrement investie, afin de défendre les intérêts des acteurs de la filière, aujourd'hui comme demain.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Zoom sur les grands enjeux de notre filière

De l'amont à l'aval, la FNIL soutient la durabilité de toute la filière

Sans lait, pas de produits laitiers... D'où l'importance de faire le lien entre l'amont et l'aval de la filière. Dans cet esprit, la FNIL défend les intérêts du secteur, et ce, dès l'amont agricole, comme en témoignent les différents travaux conduits au cours de l'année écoulée.

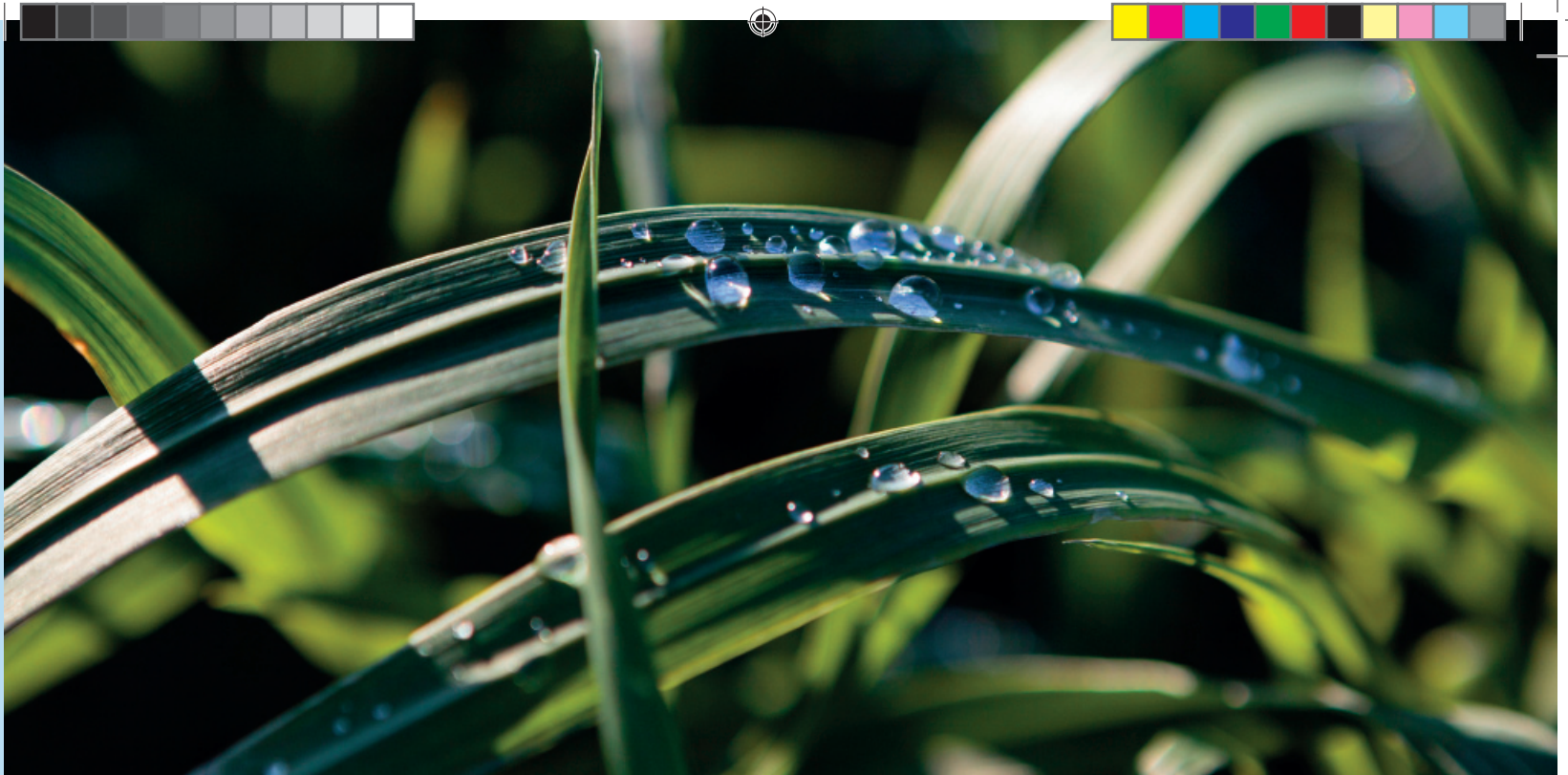
En collaboration avec le CNIEL, la FNIL a contribué à la signature d'un **accord sur le paiement à la qualité du lait de vache** au regard de divers critères pour la période courant de 2022 à 2025. Une évolution qui s'inscrit dans un travail d'amélioration continue.

De plus, une **nouvelle Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage** a été présentée dans le cadre du Salon de l'Agriculture en 2022, tandis que des conseillers et techniciens accompagnent sa mise en application sur le terrain.

Parallèlement, le **bien-être animal** inspire de nombreux projets. La filière travaille ainsi sur la définition d'indicateurs d'évaluation et de gestion, tout en abordant diverses questions, telles que la reproduction.

Autre sujet majeur : la **politique de responsabilité sociétale des entreprises du secteur**, qui a donné lieu à des concertations réunissant toutes les parties prenantes, en particulier les ONG, pour favoriser notamment l'essor de fermes bas carbone et une meilleure prise en compte des préoccupations en matière de bien-être animal, en phase avec les attentes sociétales.

Chaque jour, les laiteries et les fromageries collectent auprès des exploitations une matière première indispensable à leurs productions. La FNIL entend conforter cette proximité, soutenir les acteurs du secteur et relever, à leurs côtés, les défis actuels et à venir.



Transition agroécologique : les industriels laitiers sont prêts !

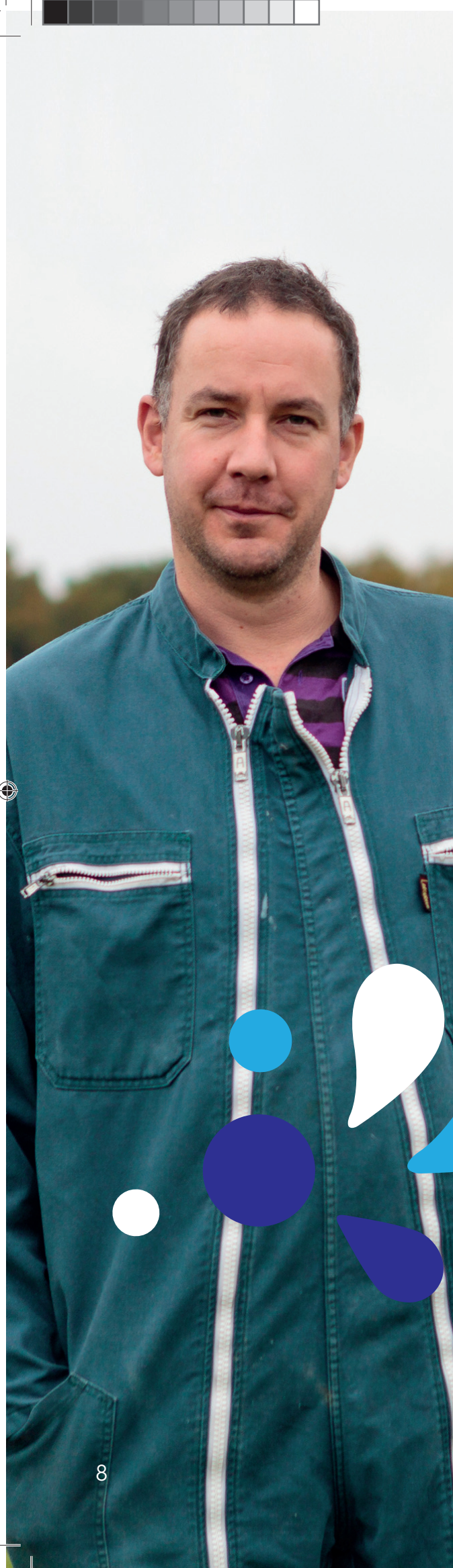
L'année 2022, avec ses épisodes de sécheresse, a rappelé l'urgence climatique, sans oublier les objectifs de neutralité carbone. Bonne nouvelle : les industriels laitiers sont prêts à aller plus loin ! Mais s'ils ont des solutions, ils ont aussi des besoins...

Dans le secteur de la transformation laitière, la **consommation d'eau** permet principalement de nettoyer les installations industrielles, afin de garantir la qualité sanitaire des produits finis et elle a déjà diminué de 20% en 10 ans. Alors que le lait est constitué à 88% d'eau, dont une partie est rejetée lors des processus de fabrication, il n'était jusqu'alors pas possible de la réutiliser entièrement : 11 millions de mètres cubes d'eau pourraient ainsi éviter d'être prélevés dans les ressources naturelles, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville comme Lille ou Rennes ! Cette situation devrait évoluer, grâce au « Plan eau » du gouvernement, salué par la FNIL, qui veillera à l'application de ce décret très attendu.

Par ailleurs, la filière de la transformation laitière a montré sa volonté de contribuer pleinement à l'atteinte des objectifs climatiques de la France. En effet, une feuille de route de **décarbonation sectorielle** définit la trajectoire détaillée et les moyens à mettre en œuvre pour réduire les impacts liés aux consommations énergétiques, mais aussi au transport, aux emballages, au gaspillage alimentaire... L'ambition de la transformation laitière est ainsi de réduire de 35% ses émissions directes de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Les industriels laitiers ont donc des solutions pour accompagner cette transition agroécologique, mais ils se heurtent à certaines réglementations, qu'il est impératif de faire évoluer. De même, les investissements consentis nécessitent le soutien des pouvoirs publics. Aussi, la FNIL et ses adhérents attendent beaucoup du projet de loi sur l'industrie verte.





Mettre en valeur des métiers porteurs de sens

Dans la transformation laitière comme dans les coopératives agricoles laitières, les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement, auxquelles s'ajoute l'impératif de renouvellement des générations. Il est donc primordial de rendre les métiers du secteur plus attractifs.

Notre filière repose sur des métiers passion, qui nécessitent de l'implication et invitent à découvrir de nombreux savoir-faire. Ces professions sont aussi porteuses de sens, en permettant un retour à l'essentiel, un lien avec la campagne et les produits naturels. Aussi, nous devons œuvrer à revaloriser **l'image de nos métiers** et à équilibrer la pyramide des âges, en attirant de jeunes talents. Il est important également de développer l'offre de formation, l'alternance et les certifications permettant de répondre aux besoins en compétences.

L'attractivité de ces métiers passe aussi par **la rémunération et les conditions de travail**. D'ailleurs, la FNIL a été au rendez-vous lors des récentes négociations salariales, qui ont abouti à une revalorisation de 10%. Un dialogue social actif a également permis de renforcer significativement les conditions du régime de prévoyance de 14 000 salariés non cadres liés à la convention collective de l'industrie laitière. Enfin, dans une approche prospective, nous contribuons à des études sur l'évolution des emplois dans le secteur et à divers échanges pour défendre les intérêts de nos entreprises.

Ainsi, la FNIL réalise un important travail technique, afin d'enrayer cette problématique de recrutement. Séduire de nouveaux talents, former aux métiers de demain, témoigner de la richesse de nos professions, telle est la volonté de notre fédération.

Avec 36 000 salariés répartis sur plus de 300 sites de fabrication, l'industrie laitière est l'un des premiers employeurs de la filière agroalimentaire française.

Inflation, coûts de production, énergie : tout a un prix, le lait aussi...

Année d'hyperinflation, 2022 aura donné lieu à une explosion de tous les prix. Si ceux du lait et des produits laitiers ont augmenté, c'est également le cas de leurs coûts de production. Alors que le débat public est polarisé sur les répercussions dans la grande distribution et, donc, sur les consommateurs, la FNIL a œuvré à défendre les intérêts de la filière.

Après une dizaine d'années sans hausse, **le prix du lait a augmenté de près de 25% sur un an**, atteignant des niveaux historiquement hauts, ce qui démontre l'engagement des industriels aux côtés des producteurs. L'objectif est de leur donner de la visibilité, mais aussi et surtout de les aider à faire face aux contraintes actuelles du marché et aux charges croissantes qui pèsent sur eux. Cependant, les négociations avec la distribution s'avérant aussi complexes que tardives,

producteurs et industriels ne peuvent plus consentir davantage d'efforts, ni accepter d'être une variable d'ajustement.

Autre dossier brûlant : celui du **coût de l'énergie, indispensable à notre secteur**, qui subit de plein fouet les conséquences du conflit en Ukraine. Notre filière a déjà engagé un vaste processus de réduction de sa consommation d'énergie fossile, qui a chuté de 16,5% entre 2016 et 2019, via d'importants investissements pour moderniser les outils industriels. Cependant, la situation devient critique et pourrait menacer notre capacité de traitement du lait avec des impacts sur les producteurs, nos salariés et les consommateurs.

Des mois de négociations et plusieurs missions parlementaires en 2022 ont confirmé le bien-fondé des sollicitations de notre filière. La FNIL a agi et continuera d'agir pour faire évoluer le cadre, en tenant compte de la spécificité, des intérêts et du rôle des industriels laitiers. Car, certes, une alimentation saine a un coût, mais elle a aussi une valeur.

Les 121 sites laitiers ayant une consommation de gaz supérieure à 5 GWh/an collectent au total plus de 53 millions de litres de lait chaque jour auprès de 46 600 exploitations laitières.

Accords de libre-échange : restons mobilisés pour défendre des clauses miroirs !

Des produits laitiers qui parcourent 20 000 km, qui pénètrent sur le marché européen sans droits de douane et, à terme, sans quota, en n'offrant pas toutes les garanties sur leurs qualités sanitaires : c'est bel et bien ce que propose l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et

la Nouvelle-Zélande. Une véritable menace pour notre filière, pour les producteurs comme pour les industriels, et ce, sans réciprocité dans les échanges commerciaux avec ce pays de 5 millions d'habitants seulement, qui exporte environ 95% de ses produits laitiers. La FNIL continuera à promouvoir le principe

des clauses miroirs dans les accords de libre-échange pour défendre une filière laitière forte, souveraine et performante ! D'autres projets d'accords sont en cours de discussion (Inde, Australie, Mercosur...) et il conviendra de rester vigilant.



EN DIRECT DES RÉGIONS

Nos délégués à vos côtés

Le rôle de nos délégués régionaux :

Animer le réseau d'industriels locaux

- Animer les comités régionaux
- Transmettre de l'information
- Accompagner et répondre aux besoins locaux


Représenter les entreprises dans les instances régionales

- Organisations de la filière lait (CRIEL, laboratoires..)
- Organisations agricoles et agroalimentaires (ARIA, IFRIA ...)
- Administrations locales
- Pouvoirs politiques

Être force de propositions en matière de politique amont

- Prendre en compte les spécificités locales
- Informer sur les évolutions

Assurer le lien avec les politiques et décisions nationales

- Traduire les orientations de la FNIL auprès des adhérents
 - Définir et mettre en place des moyens nécessaires à leur réalisation en régions
 - Garantir une liaison avec le Président-directeur général de la FNIL et l'équipe nationale
- 

”

L'action des représentants de la FNIL dans la gestion des laboratoires interprofessionnels pour améliorer leur compétitivité témoigne de l'engagement des industriels laitiers en faveur d'un très haut niveau de qualité dans la filière et de produits laitiers sains pour tous les consommateurs. »

Alain Le Boulanger
délégué régional Ouest

”

En coordonnant les actions nationales avec celles des acteurs régionaux, interprofessionnels, agroalimentaires, politiques et économiques, nous œuvrons à un ancrage territorial de l'action de la fédération et nous proposons un service toujours plus efficace pour les entreprises adhérentes. »

Mégane Grondin
chargée de missions scientifiques et techniques,
déléguée régionale Nord et Est

”

Les 51 Appellations d'Origine Protégées et les 10 Indications Géographiques Protégées de la filière laitière sont notre patrimoine commun. Grâce à la mobilisation d'entreprises adhérentes de la FNIL, nous contribuons activement à le promouvoir et à le faire vivre par l'innovation. »

Bertrand Rival
délégué régional Sud



LA FNIL

Une fédération à votre service

En quelques mots

Syndicat national depuis 1971, la FNIL regroupe la quasi-totalité des entreprises laitières privées. Sa mission première est de valoriser le secteur dans son développement et ses performances. Pour ce faire, la FNIL soutient les politiques d'approvisionnement en lait des industries laitières. Elle promeut également les positions des entreprises laitières privées auprès des pouvoirs publics, des médias et des organisations non gouvernementales. De plus, elle mutualise des ressources techniques avec les coopératives laitières dans le cadre de l'Association de la Transformation Laitière Française.



Une équipe renouvelée



François-Xavier Huard

Président-directeur général
francois-xavier.huard@fnil.fr



Patrice Geslin

Assistant de direction
patrice.geslin@fnil.fr



Magali Lafleur

**Directrice de la communication
et des relations médias**
magali.lafleur@fnil.fr



Bertrand Rival

Délégué régional Sud
bertrand.rival@fnil.fr



Mégane Grondin

**Chargée de missions scientifiques et techniques,
déléguée régionale Nord et Est**
megane.grondin@fnil.fr



Alain Le Boulanger

Délégué régional Ouest
alain.leboulanger@fnil.fr

La FNIL en quelques chiffres



100 **entreprises** adhérentes environ et de toutes tailles, de la PME au grand groupe, très majoritairement d'origine familiale, travaillant le lait de vache, de chèvre et de brebis



300 **sites** de fabrication environ sur l'ensemble du territoire



4 **groupes laitiers** dans le Top 25 international, dont 3 leaders mondiaux, qui proposent du lait, des produits frais et des spécialités fromagères



36 000 **salariés** dans 80 départements



20 **milliards** d'euros de chiffre d'affaires



99% du lait transformé sur le territoire provient de France



11 **milliards** de litres de lait transformés, soit 45% de la collecte nationale de lait de vache et 38% de celle de lait de brebis

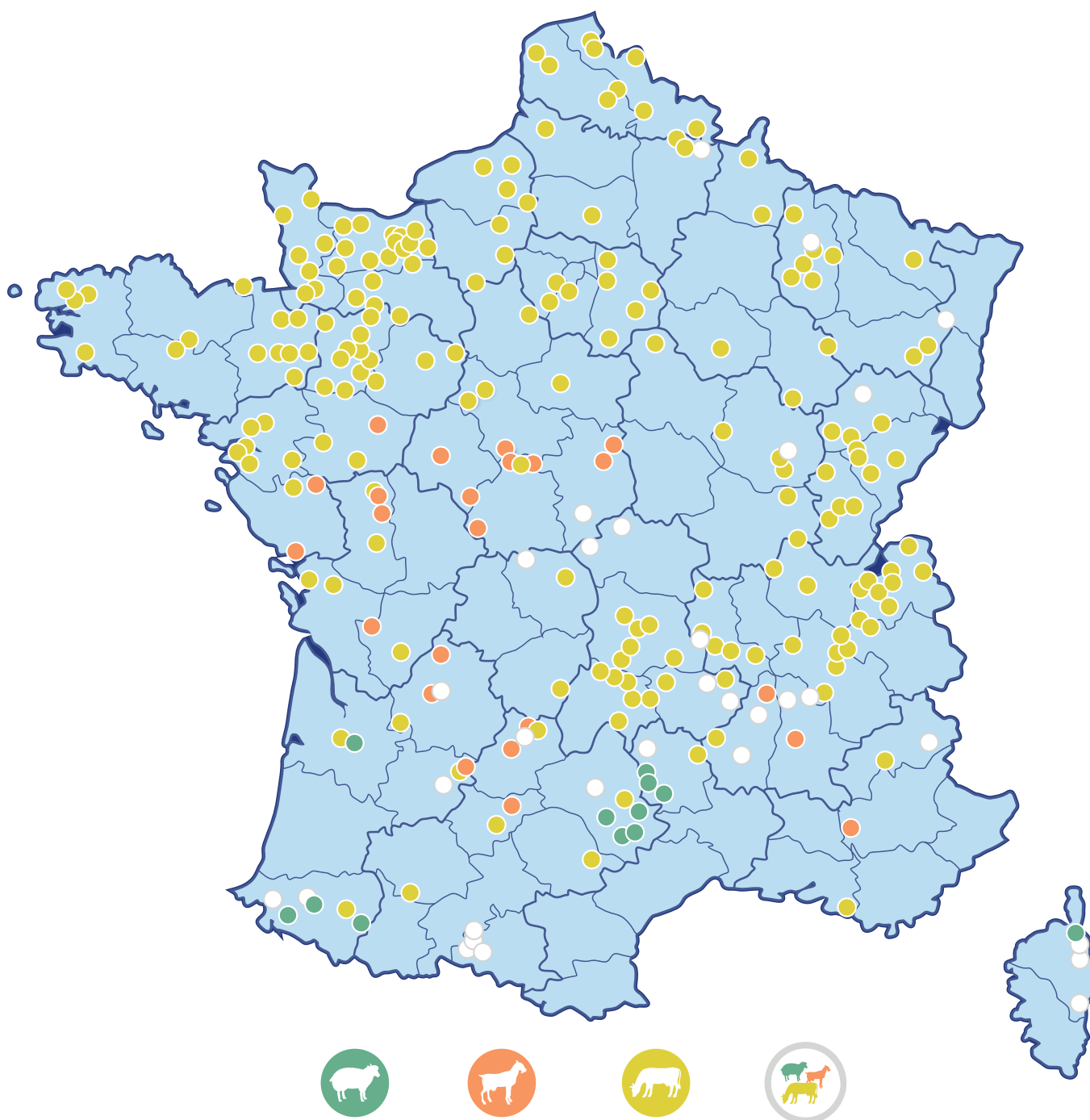


51 **Appellations** d'Origine Protégées



10 **Indications** Géographiques Protégées

Près de **300** sites de fabrication



sur l'ensemble du territoire

Retrouvez-nous sur



Fédération Nationale de l'Industrie Laitière

42, rue de Châteaudun

75314 PARIS CEDEX 09

01 49 70 72 52

contact@fnil.fr



fnil

Créateurs de
Produits Laitiers